



### **COMMUNIQUE**

## **Candidature au deuxième cycle (Mastères & DNUA) à l'Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bâtiment ANNEE UNIVERSITAIRE 2025/2026**

*L'Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bâtiment, ouvre un concours pour l'accès au deuxième cycle (Mastères et DNUA) pour l'année universitaire 2025-2026.*

### **1. Formations de deuxième cycle à l'ISTEUB :**

#### **1.1. Mastères de Recherche**

- Mastère de recherche en Génie Civil et Environnement
- Mastère de recherche en Planification urbaine, gouvernance et développement durable des territoires urbains au Maghreb

#### **1.2. Mastères Professionnels**

- Mastère professionnel en Gestion de Projet de Génie Civil
- Mastère professionnel en Génie Civil et Risques
- Mastère professionnel en Eau et Environnement Côtier

#### **1.3. Diplôme National en Urbanisme et Aménagement (DNUA) (Bac + 6)**

### **2. Conditions de participation**

Être titulaires d'un diplôme de:

- Licence (Bac +3) ;
- Diplôme national d'ingénieur, diplôme national d'architecte, ou mastère (Bac +5) ;

Dans les spécialités adéquates au cycle de formation.

### **3. Candidature**

- Les candidats intéressés sont invités à s'enregistrer en ligne sur la plateforme de l'université de Carthage à l'adresse suivante : <https://master.ucar.rnu.tn>, pendant la période **du 10 mai au 15 juin 2025**.
- Les résultats d'admissions préliminaires seront annoncés **par email**. Chaque candidat doit consulter son email régulièrement pour fournir les informations complémentaires.
- Le dépôt des dossiers papier peut être effectué directement auprès de l'institution ou envoyé par voie postale (Rapid Poste) à l'adresse suivante :

**Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bâtiment  
2, rue de l'Artisanat Charguia II. 2035 Tunis –Carthage.**



#### 4. Dossier de Candidature :

Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement les pièces suivantes :

1. Une copie de la **CIN** ou du passeport pour les étrangers ;
2. Une copie **certifiée conforme** du diplôme du baccalauréat ou de son équivalence ;
3. Une copie **certifiée conforme** du relevé de notes du Baccalauréat ;
4. Une copie **certifiée conforme** de tous les diplômes universitaires obtenus ;
5. Une copie **certifiée conforme** des relevés de notes des années universitaires (L1 et L2) ;
6. (02) enveloppes affranchies **au tarif recommandé avec accusé de réception** (pour les dossiers papiers) ;
7. (01) photo d'identité (pour les dossiers papiers);

#### 5. Capacité d'accueil :

Le nombre de places ouvertes pour cette année est fixé à :

	<b>Intitulé du Mastère ou du Diplôme</b>	<b>Nombre d'étudiants</b>
<b>Mastères de Recherche</b>	Mastère de <b>recherche</b> en Génie Civil et Environnement	<b>25</b>
	Mastère de <b>recherche</b> en Planification urbaine, gouvernance et développement durable des territoires urbains au Maghreb	<b>20</b>
<b>Mastères Professionnels</b>	Mastère <b>professionnel</b> en Gestion de Projet de Génie Civil	<b>35</b>
	Mastère <b>professionnel</b> en Génie Civil et Risques	<b>30</b>
	Mastère <b>professionnel</b> en Eau et Environnement Côtier	<b>25</b>
<b>Diplôme National en Urbanisme et Aménagement</b>	<b>Diplôme National en Urbanisme et Aménagement (DNUA)</b>	<b>25</b>